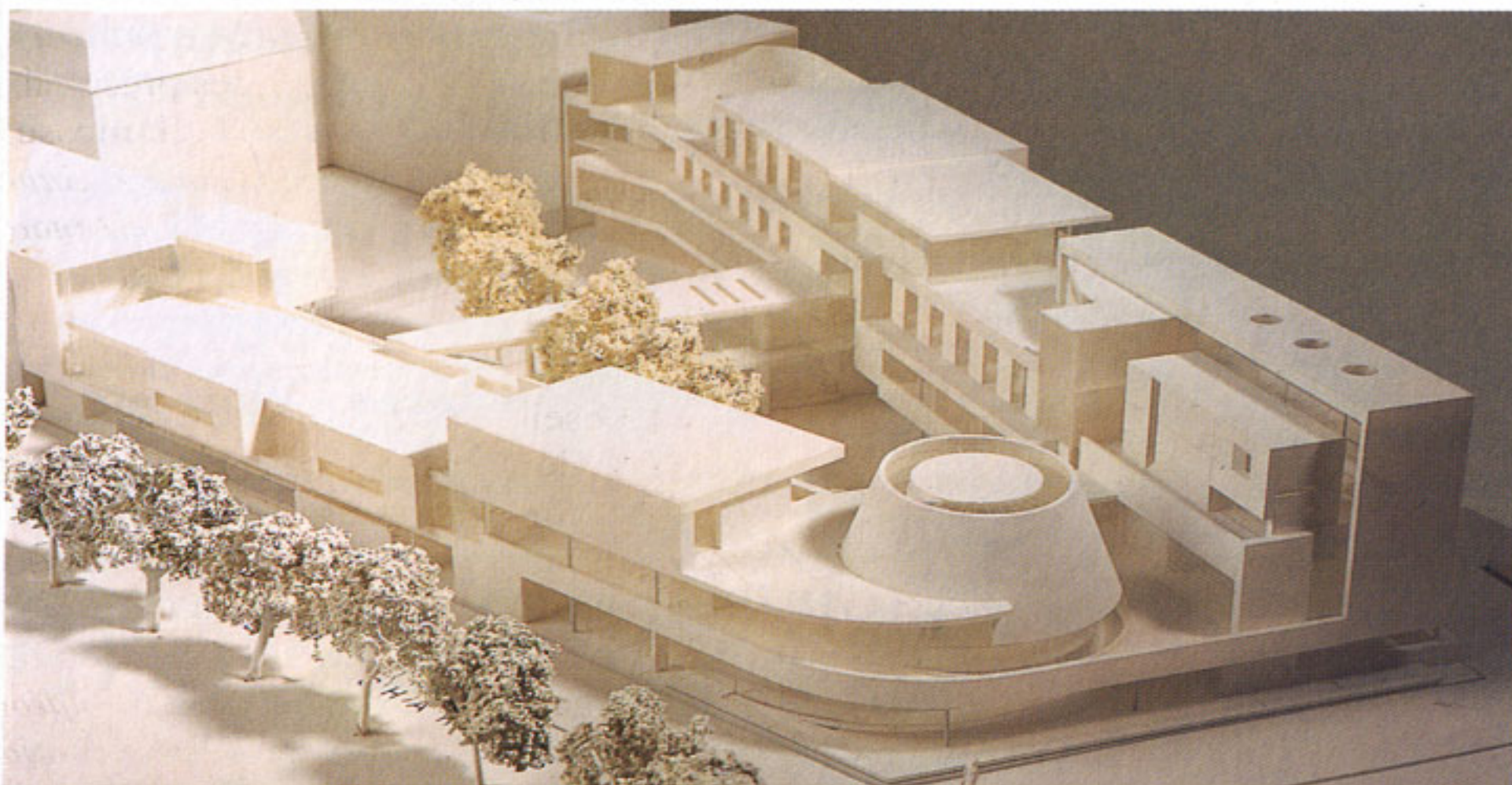


## Au dernier Conseil municipal

### Construction d'une nouvelle école sur le Domaine du bois de Vincennes



**Futur groupe scolaire du Domaine du bois de Vincennes : le Conseil municipal a adopté, suite à l'avis unanime du jury, le projet présenté par l'équipe des architectes Pierre et Marjolijn Boudry.**

Dans le cadre de l'aménagement du terrain de l'ancienne gare de marchandises, le Conseil municipal avait approuvé, dans sa séance du 21 décembre 2000, la construction d'un groupe scolaire. Celui-ci sera construit sur un terrain de 3 500 m<sup>2</sup> et comprendra notamment : 7 classes élémentaires, 5 classes maternelles, des locaux spécifiques pour un centre de loisirs, un restaurant, une cuisine pour la préparation des repas des enfants et une cuisine indépendante pour les repas des personnes du 3<sup>e</sup> âge. Le concours d'architecture avait été lancé le 25 avril. Le jury était composé de représentants du Conseil municipal, élus à la proportionnelle, de l'inspectrice de l'Éducation nationale, de la présidente de l'Association des parents d'élèves des écoles de l'Est de Vincennes et de professionnels de l'architecture. Ce jury a rendu, le 5 septembre, un avis unanime en faveur du projet de l'équipe d'architectes, Pierre et Marjolijn Boudry, groupée avec le bureau d'études *EUROTEC* et le cabinet d'économiste *EPDC*. Suivant cet avis, le Conseil municipal a approuvé ce projet qui répond aux préconisations du programme, ainsi qu'au souci de fonctionnalité et de recherche architecturale (*Majorité municipale et Gauche plurielle : pour ; Vincennes Demain : contre ; Verts et Pour les Vincennois : abstention*). Le Conseil municipal a adopté également l'autorisation de programme correspondant à cette opération s'élevant à 8 347 000 € (*Majorité municipale et Gauche plurielle : pour ; Vincennes Demain : contre ; Verts et Pour les Vincennois : abstention*) et la passation de marchés de travaux et d'équipements de cet établissement (*Majorité municipale : pour ; Gauche plurielle et Vincennes Demain : contre ; Verts et Pour les Vincennois : abstention*).